

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU NORD

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation :

04 avril 2023

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V.– NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} SOURDEAU A.– M. DUQUESNOY A.

Procurations : M^{me} SOURDEAU A. pour M. DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : M^{me} RUELLE N.

OBJET : Terrains communaux – Actualisation du prix de vente

Suite à la délibération du 15 novembre 2021 fixant le prix de vente des terrains situés sur la commune, M. le Maire informe les élus qu'à ce jour aucune offre ne respectant le prix fixé par le conseil municipal n'a été remise.

A ce jour les terrains sont affichés à un prix de 60 €/m² (soit 31 500 € pour 525 m² rue Zola et 54 000 € pour 900 m² rue Saulzoir). M. le Maire interroge les élus afin de déterminer si une actualisation du prix au m² est nécessaire.

Décision prise (désignation du vote : vote à bulletin secret) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, de/d' :

- Fixer le prix de vente du terrain communal de la rue de Saulzoir à 60 €/m² (sans négociation possible).



- Fixer le prix de vente du terrain communal de la rue Emile Zola à 60 €/m² (négociation possible par M. le Maire jusqu'à 50 €/m²).
- Autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

<p>POUR : 13 voix</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. DUEZ P. - M. FOVEZ A. - M^{me} DELAVAL MF. - M^{me} MORELLE V. - M. NIEUWJAER M. - M. DENOYELLE M. - M. DECEUNINCK R. - M^{me} SOURDEAU A. (par procuration) - M^{me} BRENDLER L. - M^{me} RUELLE N. - M^{me} FROMONT V. - M^{me} LEROY R. - M^{me} BONNET M. 	<p>CONTRE : --</p>	<p>NUL : --</p>	<p>ABSTENTION : 1 voix</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BILLOIR R.
---	---------------------------	------------------------	---

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme,
 VILLERS-EN-CAUCHIES, le 13 avril 2023.

Le Maire,
 Pascal DUEZ

La Secrétaire de séance,
 Nathalie RUELLE



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le
 Et de la publication le **20 AVR. 2023**

20 AVR. 2023

